

Vingtième rapide du CEKB : Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le 20e rapide du Kremlin-Bicêtre est un open d'échecs organisé par le Cercle d'échecs du Kremlin-Bicêtre le 01 mars 2025.

Il se déroule à l'Espace André Maigné, 18bis rue du 14 juillet, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

Le tournoi est homologué par la FFE sous le N°65268.

Les résultats seront pris en compte dans le classement du ELO FIDE d'avril 2025.

Les joueurs doivent être licenciés A ou B à la FFE pour la saison en cours (la licence peut être prise auprès du club organisateur) ou avoir un code FIDE (ID FIDE) dans une fédération reconnue par la F.I.D.E. autre que la Fédération Française des Echecs.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles de jeu sont celles de la FIDE définies au 93e Congrès de Chennai en octobre 2022 et entrées en application au 1er janvier 2023.

Il sera fait application des règles de l'annexe A, notamment l'article A5 relative aux règles d'échecs en parties rapides non supervisées.

Les propositions de nulle sont autorisées conformément aux règlements de la FIDE. Tout accord entre les joueurs sans véritable combat sur l'échiquier pourra être sanctionné d'un double forfait.

Les appariements se font au système suisse, et réalisés par l'arbitre assisté du logiciel Papi dans sa dernière version.

La force des joueurs pour les appariements sont dans l'ordre, le ELO FIDE Rapide, à défaut le ELO FIDE Lent, à défaut le ELO National rapide. Si le joueur ne dispose pas d'aucun de ces classements, un ELO estimé lui sera attribué.

Article 3 : Nombre de rondes, cadence et retard

Neuf rondes à la cadence de 12 mn + 3s d'incrément par coup. On considérera qu'un joueur qui ne s'est pas présenté devant l'échiquier 12 minutes après le début de la ronde perd la partie par forfait.

Article 4 : Horaires indicatifs

Vérification des licences et pointage : à partir de 9h et jusque 9h45

Première ronde : 10h

Remise des prix : vers 17h

Article 5 : Inscriptions / Prix

Inscription : Seniors 25€ jusqu'au 25/02/2025, 30€ ensuite. Jeunes (catégories Junior et plus jeunes) 15€ jusqu'au 25/02/2025, 20€ ensuite.

Le montant global des prix annoncé est calculé sur la base de 80 joueurs. Il sera proratisé (à la hausse comme à la baisse) en fonction du nombre effectif de participants.

La liste complète des prix sera affichée avant la fin de la quatrième ronde.

Les prix ne sont pas cumulables et sont tous attribués à la place. Présence obligatoire des joueurs primés à la remise des prix.

Article 6 : Résultats / Classement

Il sera attribué 1 point pour une victoire, 0,5 point pour un match nul et 0 pour une défaite.

Dans le cas où une erreur a été commise (saisie des résultats, jeu avec les mauvaises couleurs...), les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant la fin du tournoi.

Si le signalement intervient après l'affichage des appariements mais avant la fin de la prochaine ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir.

S'il intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement du joueur.

En cas de nombre de points identiques, les joueurs ex æquo seront départagés en utilisant dans l'ordre, le Buchholz Tronqué 2, puis la Performance.

Note : Pour le calcul du Buchholz tronqué, en accord avec l'article C07-16.6 du Fide Handbook, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) donne son résultat à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 8 : Rappels

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Les appareils électroniques doivent être éteints. Tout appareil électronique produisant un son pendant une partie entrainera la perte de la partie de son propriétaire.

Les joueurs sont tenus d'avoir une attitude convenable.

Il est interdit de « blitzer » dans la salle de jeu.

Les joueurs doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte

Les joueurs doivent respecter le matériel, notamment les pendules, y compris pendant la phase de zeitnot.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux.

Article 9 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par Stéphane GOBERT, N66729, Arbitre Fédéral Elite 1, Arbitre F.I.D.E.

Il sera assisté de Léo CROUZET, H53557, arbitre stagiaire.

Si un arbitre voit un coup illégal ou un drapeau tombé, il l'annoncera.

Article 10 : Droit à l'image

Du fait de son inscription, chaque joueur, ou son représentant légal, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom et de son image.

Article 11 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre principal
Stéphane Gobert

L'Organisateur
Robert Bussinger